

15/11/2021

Envoyé en préfecture le 15/11/2021

Reçu en préfecture le 15/11/2021

Affiché le **16 NOV. 2021**

ID : 056-215601626-20211110-DB20211115-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mercredi 10 novembre 2021

CERTINERGY – CONVENTION DE GROUPEMENT DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE PERMETTANT L'OBTENTION D'UNE PRIME DANS LE CADRE DE LA REALISATION DU MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Anne-Valérie RODRIGUES, Marianne POULAIN, Antoine GOYER, Patrick GOUELLO, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Bernard CLERGEON, Martine LIEDOT, Ludovic JEGO, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Vagtang CROGUENNEC à Claudie LE BIHAN.

Absente :

Christine BARETTE.

Secrétaire de séance : Marianne POULAIN

Présents : 31
Pouvoir : 01
Absent : 01

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

n°15

CERTINERGY – CONVENTION DE GROUPEMENT DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE PERMETTANT L'OBTENTION D'UNE PRIME DANS LE CADRE DE LA REALISATION DU MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE

Rapporteur : Armelle GEGOUSSE

La mairie de Ploemeur a lancé une procédure de mise en concurrence pour son Marché Public Global de Performance Energétique associant la réalisation de travaux, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public et des installations connexes, pour une durée de 12 ans.

Ce Marché Public Global de Performance (MPGP) est un marché global d'exploitation et de maintenance des installations d'éclairage public et des installations connexes de la Commune, associé à un programme de travaux d'amélioration avec un engagement sur les performances énergétiques.

Il autorise Monsieur le Maire à solliciter les primes au titre du gisement des Certificats d'Economie d'Energie, par le biais du Délégué CertiNergy.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission 2 « Travaux, urbanisme, développement durable, commerce, emploi, insertion, handicap, tourisme » du mercredi 27 octobre 2021 ;

Vu l'avis de la Commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du 28 octobre 2021 ;


Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** les termes de la convention annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document portant sur ce dossier de demande de Certificats d'Economie d'Energie.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire

A